

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 14 & 21 MARS 2010

UN CONTRAT POUR LE CHANGEMENT

Le changement, c'est maintenant !

PRÉPARER

DYNAMISER

ASSURER

INNOVER

Guyane 73

Liste conduite par

Rodolphe ALEXANDRE

Guyane 73



SOUTIEN MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

LA LISTE DE *Guyane*73



Sur la base de l'engagement affirmé de l'exécutif national, Guyane 73 a choisi de proposer une démarche originale, s'appuyant sur la volonté de mener le changement en partenariat avec l'Etat. Pour cela, une définition claire des objectifs, des moyens politiques et financiers s'impose pour conférer à la Guyane les outils de son développement endogène.



Des candidats issus de la société civile, du mouvement social et politique.

L'association Guyane 73 a pris la mesure des enjeux et placé l'intérêt général au dessus des clivages partisans en constituant une liste ouverte à toutes les sensibilités, composée de femmes et d'hommes, forts de leurs expériences et responsabilités professionnelles, reconnus pour leurs compétences et leur implication économique et sociale. Ce choix, allié à une démarche progressive de maîtrise des capacités régionales, prend en compte les résultats issus des consultations des 10 et 24 janvier 2010. Il traduit la volonté d'une recomposition politique, et l'intégration de la dimension morale réclamée par l'opinion.



1- ALEXANDRE Rodolphe

2- MATHURIN - BROUARD Fabienne

3- CHONG - SIT Boris

4- SIRDER Héléne

5- MONLOUIS - DEVA Michel

6- DESERT Sylvie

7- LOUPEC Roger-Michel

8- RAMEAU Ivenare

9- BUDOC Rémy-Louis

10- OSTORERO Carol

11- HO-TIN-NOE Jocelin

12- HO-COUI-YOUN - PATIENT Evelyne

13- BURLLOT Denis

14- PATIENT Isabelle

15- FORTUNE Mécène

16- JOJE Diana

17- LIENAFI Joby

18- LING Sau

19- KOUATA Touine

20- ICHOUNG-THOE Christiane

21- LABRADOR Jean-Claude

22- AKATIA Madeleine

23- LEVEILLE Antoine

24- BOISFER Monique

25- VOYER Jean-Luc

26- STANIS Dominique

27- SOLEIL Antoine

28- COETA Gertrude

29- ROBO Renotte

30- LABONTE Sonia

31- HOLDER Jocelyn

32- TJON-ATJOOI Georgette

33- BLANCANEUX Jean-Claude

Avant-propos

En lançant une large consultation des électeurs pour l'évolution du statut de la Guyane au sein de la République, le Gouvernement a démontré qu'il était désormais possible de nouer de nouvelles relations partenariales. Pour la première fois de son histoire, la Guyane a vu ses demandes de prise en compte de ses différences dans la République portées au plus haut sommet de l'Etat, par un engagement personnel du Président de la République. Cet engagement a été réitéré à la Réunion dans le discours de vœux du Chef de l'Etat aux outremer.

Par leurs votes des 10 et 24 janvier 2010, les citoyens de Guyane ont exprimé leur accord sur la nécessité de procéder à des changements progressifs, démarrant par une dynamisation de l'action publique au sein d'une collectivité unique, regroupant les compétences du Conseil Régional et du Conseil Général.

Le prochain président du Conseil Régional aura essentiellement à charge de préparer la gouvernance de cette future collectivité. Bien que l'organisation de cette nouvelle collectivité soit du ressort exclusif du parlement, Madame la Ministre de l'Outre-mer, en réponse à une lettre de **Rodolphe ALEXANDRE**, tête de liste de Guyane 73, a clairement indiqué que les élus seraient associés à l'organisation de la nouvelle collectivité. Le Président de la République Nicolas SARKOZY, lors de son discours du 18 février 2010 a en outre indiqué que nous pourrions négocier l'échéancier de sa mise en place.

Notre équipe prévoit de proposer l'organisation administrative que les Guyanais souhaitent voir mettre en place dans le cadre de l'article 73.

Nous sommes convaincus que notre liste conduite par **Rodolphe ALEXANDRE**, qui a su montrer qu'il savait nouer des liens de partenariat avec l'Etat afin d'obtenir des avancées indiscutables pour le centre littoral et la Ville de Cayenne, en fera de même pour l'ensemble de la Guyane. En particulier, pour la gouvernance de cette nouvelle collectivité dont la représentation doit tenir compte des multiples territoires qui composent notre Région.

Guyane 73 en dépassant le "chacun pour soi", a mesuré les enjeux qui se dessinent actuellement pour la Guyane.

Guyane 73 a choisi de construire une démarche de rassemblement, ouverte à toutes les sensibilités, ambitieuse et volontariste, correspondant aux attentes des citoyens et des réalistes du terrain.

Guyane 73 est convaincu qu'il faut aujourd'hui dépasser les idéologies et considérer que la défense de l'intérêt général ne se résume pas à une vision de Droite ou de Gauche. Dans l'intérêt supérieur de la Guyane, il est devenu indispensable d'instaurer des rapprochements et de se rassembler autour d'un véritable projet pour la Guyane, au delà des clivages partisans. Cette perspective conduit à une redéfinition politique qui permet de réunir des femmes et des hommes au-delà des clivages traditionnels. De même que des citoyens qui ont une expérience du monde politique, du monde de l'entreprise ou encore de la société civile, représentatifs de la multi-culturalité qui fait l'originalité de notre peuple.

Guyane 73 représente donc une liste de 33 personnes résolument engagées en faveur de la communauté de destin que nous appelons de nos vœux pour la Guyane.

La démarche politique que Guyane 73 a adoptée vise à offrir une vision claire, intelligible qui se décline en une stratégie globale qui se projette au-delà de la durée d'existence qu'il reste au Conseil Régional dans sa forme actuelle, et en un programme d'actions concrètes à mettre en œuvre durant la mandature.

Guyane 73 propose à tous les citoyens de Guyane un projet de société reposant sur le principe d'intégration qui consiste à affirmer l'identité de la société guyanaise, en acceptant le fait incontestable qu'elle s'est construite, se construit et continuera à se construire de concert et en harmonie avec les diverses communautés qui la constituent.

The logo for 'Guyane 73' features the word 'Guyane' in a green, cursive-style font, followed by the number '73' in a bold, yellow, sans-serif font. A thin red horizontal line is positioned between the 'y' and the '7'.

Les enjeux

UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Le projet de société proposé par Guyane 73 a pour objectif premier d'établir :

- d'une part, un équilibre entre le principe démocratique d'égalité et celui de la liberté des citoyens à vivre leurs différences dans l'espace public
- d'autre part, à s'inclure dans l'ensemble national suivant des modalités particulières tenant compte de nos « différences ».

Parce que nous voulons que la population en général et les jeunes guyanais en particulier, puissent se former, travailler et vivre paisiblement et dignement dans leur pays, nous avons la conviction qu'il faut rassembler les habitants de la Guyane :

- autour d'une ambition commune pour l'avenir
- autour d'un projet de société qui soit à la fois concret, mobilisateur et rassembleur. Ce sera aussi une nouvelle façon de faire la politique. Ensemble, au service de tous et au service de chacun.

LE PROJET DE SOCIÉTÉ

Ce projet de société a pour finalité de maîtriser le devenir de la Guyane au sein de la République, de réduire la dépendance économique, et de satisfaire le besoin légitime de valoriser et d'exprimer son identité, ses valeurs et son modèle culturel exceptionnel créé par le métissage des multiples communautés qui constituent le corps social guyanais.

Cependant, la reconnaissance, l'expression des identités qui font « l'identité guyanaise » doit permettre, à partir et au sein, d'un cadre institutionnel républicain (être guyanais et français) aux communautés et groupes sociaux de Guyane d'agir en mettant en jeu leurs valeurs propres et communes pour la valorisation des éléments de la culture guyanaise.

Ce nouveau cadre politique assurant démocratiquement la représentation des composantes de la société guyanaise aura pour objectif d'assurer la maîtrise, l'accès, la gestion des ressources économiques, culturelles et politiques par la nouvelle Collectivité Territoriale.

Il est clair que la Guyane ne peut être mise sous cloche, une telle position nous semble irresponsable. Elle ne permet pas d'apporter des réponses à une population dont le taux de croissance démographique est un des plus élevés du monde.

Le programme de Guyane 73 associe tout à la fois un aménagement du territoire qui permet l'installation des hommes, le développement des activités économiques susceptibles d'offrir du travail en quantité suffisante aux jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi, le développement des ressources fossiles dans des périmètres parfaitement circonscrits et dans le cadre d'une gestion environnementale parfaitement maîtrisée, et enfin le développement de notre biodiversité.

Ce dernier point constitue un enjeu d'avenir majeur susceptible de constituer une alternative aux schémas classiques de développement où le coût du travail, de l'énergie et des transports sont des facteurs déterminants.

Le développement de la biodiversité peut générer un développement de filières à haute valeur ajoutée (cf rapport Dehecque), les seules capables de supporter les coûts élevés de production que nous connaissons en Guyane.

Cette stratégie permettra d'asseoir un développement innovant susceptible d'offrir à nos jeunes des emplois en nombre importants. Cet enjeu ne doit donc pas rester virtuel et l'équipe de Guyane 73 entend en faire une réalité.

C'est la raison pour laquelle nous prévoyons à court terme de compléter les études, dans un objectif plus opérationnel, sur les possibilités exactes de la biodiversité, les filières qui pourraient y être créées, et la conception de plans stratégiques et opérationnels qui permettrait de passer dans un temps limité de la situation actuelle à la mise en place des filières complètes. Ce plan serait négocié avec l'Union Européenne dans le cadre d'un contrat spécifique qui s'ajouterait aux Programmes Opérationnels 2014-2020.

The logo for 'Guyane 73' features the word 'Guyane' in a green, cursive font, followed by the number '73' in a large, bold, yellow font. A horizontal line with a color gradient from green to yellow passes behind the '73'.

UN PROJET VOLONTARISTE

A partir de cette analyse, le programme de Guyane 73 se décline ainsi :

Préparer la mise en place de la collectivité unique avec la volonté d'équilibre territorial dans sa représentativité.

Dynamiser le développement durable de tous les secteurs de l'économie par la mise en place de plans stratégiques dans chaque filière tenant compte de l'existant et des perspectives.

Quelques orientations :

Mines :

Révision du SAR permettant d'accroître l'activité minière sur le territoire dans le respect d'une bonne gestion environnementale et du développement de la gestion de la biodiversité

Développement de la filière artisanale (1 000 emplois directs possibles, 3 000 emplois indirects)

Aide à l'innovation pour une bonne gestion environnementale

Etude de la possibilité d'installer dans des périmètres circonscrits quelques mines industrielles (or, tantalite...) permettant à la Guyane de prendre part au développement des nouvelles technologies

Pêche :

Modernisation et création d'unités industrielles et semi-industrielles de transformation des produits de la mer

Création d'un marché de la mer sur lequel transiterait la totalité des débarquements de Guyane et qui permettrait la formation de prix transparents

Développement d'une pêche artisanale pour la capture de poissons à vendre sur le marché des produits frais à l'export

Elaboration de stratégie de conquête de marchés régionaux, nationaux et mondiaux (niches dans certains pays)

Promotion des innovations technologiques

Elimination des marchés de vente informelle

Forêt :

Augmenter et diversifier la production

Valoriser les essences disponibles

Développer et intégrer des process industriels innovants (séchage, collage, aboutage, traitement par imprégnation, machines à commande numérique...)

Développer des produits à forte valeur ajoutée

Développer une politique de certification et de normalisation des productions

Privilégier à l'export les marchés de niches dont :

- produits techniques (Lamellé-collé, panneaux, placage,...)

- produits de luxe ou de prestige (ébénisterie, art / cosmétique & parfumerie,...)

Développer la 2^{ème} transformation

Agriculture :

Organiser la profession

Permettre l'installation d'agriculteurs notamment par la mise à disposition d'installations dans le cadre de l'immobilier d'entreprises

Aide à la transformation des abattis en exploitations agricoles

Aide à l'installation des pluri actifs

Elaboration d'un dispositif spécifique de financement des filières

Identifier, augmenter et régulariser les flux des productions susceptibles d'intégrer des process agro-industriel

Assurer les transferts de technologie

Tourisme :

Augmenter la capacité d'hébergement

Développer une offre d'hébergement adaptée dans les communes de l'intérieur par le biais de l'immobilier d'entreprise

Elaborer des produits touristiques dans le cadre de la coopération avec le Nord du Brésil, le Suriname et le Guyana

Certifier l'offre d'hébergement

Développer les infrastructures de loisirs (site nautique, chemin de randonnées...)

Développer le tourisme culturel

Industrie-artisanat :

Rechercher de manière systématique les possibilités d'import-substitution,

La mise en place de zones d'activité dotées d'immobilier d'entreprises,

Economie sociale :

Structuration du secteur

Développement des services aux particuliers (personnes âgées, petite enfance...)

Développement des entreprises d'insertion par l'économie

Aide à la formalisation des activités informelles

Recherche :

Contrats stratégiques avec les organismes de recherche

Développement du transfert de savoir

Développement de l'appui aux filières

Santé :

Comblent le déficit en personnel de santé par la mise en place d'un dispositif exceptionnel de formation du personnel et l'octroi de bourses aux étudiants qui se destinent à ces métiers

Filières :

La mise en place d'un accompagnement des filières,

Systématiser l'innovation et le transfert de technologie

Développer des stratégies de conquête de marchés communes et spécifiques aux filières

Elaborer une stratégie de recherche de synergies entre les filières à l'export afin de mutualiser les charges à l'export et offrir à l'ensemble des produits de Guyane des conditions tarifaires à l'export leur permettant de se développer

Développer l'appui et le suivi des entreprises en collaboration avec les chambres consulaires et les professionnels des services aux entreprises (expert comptables, avocats, consultants ...)

La mise en place de plans de formations adaptés

La mise en place d'infrastructures pilotes qui seraient données en gestion au secteur privé notamment dans les communes de l'intérieur (par exemple création de structures hôtelière, de loisirs et de restauration adaptées à l'environnement et à la culture...)

La recherche de la meilleure intégration possible de l'économie locale,

La mise en place de clusters (ensemble d'entreprises sur un même territoire, ayant des activités complémentaires, présentant des avantages comparatifs par rapport aux autres territoires et établissant une coopération et des synergies entre elles).

Education :

Outre la construction d'équipement d'éducation et de formation, Innover dans les méthodes d'éducation et de formation afin d'augmenter dans les délais les plus courts le niveau de formation des jeunes et de qualification de la main d'œuvre

Utilisation des moyens modernes d'enseignement dès le plus jeune âge ainsi que dans les dispositifs de formation professionnelle (programmes informatiques d'éducation...),

Demande d'une loi d'habilitation permettant notamment aux natifs amérindiens et bushinengués d'enseigner dans leurs bassins de vie

Optimisation de l'utilisation des infrastructures d'éducation

Élargissement des plages d'ouverture,

Utilisation des équipements sportifs par les clubs

Utilisation des infrastructures par des associations de soutien éducatif.

Aménagement du Territoire :

Rééquilibrer l'aménagement du territoire par :

La construction de logements sur l'ensemble du territoire

La construction de zones d'activité adaptées dans l'ouest, l'est et les communes de l'intérieur dans le cadre d'un nouveau schéma d'aménagement du territoire

Un soutien adapté à la création d'entreprise dans les zones défavorisées

Le désenclavement numérique de tout le territoire,

Le désenclavement terrestre en accompagnement du développement économique

La mise en place d'une représentation de la collectivité unique dans les grands bassins de vie du territoire

Le développement du port de l'Ouest Guyanais.

Logements/Habitat :

Contribuer à une vraie stratégie de développement des opérateurs immobiliers publics en Guyane

Offrir à terme à l'ensemble des citoyens des conditions de vie agréables par un accès facilité à l'habitat :

Participations financières aux opérations de viabilisation des terrains des opérateurs sociaux permettant de réduire le coût de sortie des programmes,

Politique d'acquisitions foncières destinées aux équipements publics et aux opérateurs du logement social,

Développement des programmes d'accession à la propriété.

Culture - Sports Loisirs :

Faire du sport et de la culture des vecteurs d'intégration sur l'ensemble du territoire par :

Le développement d'infrastructures permettant l'expression culturelle

Salle de spectacle, théâtre, réseaux de musées mettant en valeur les cultures des différentes communautés

Création de musées, d'éco-musées, de musées virtuels

Procéder à l'inventaire général du patrimoine culturel

Le développement d'infrastructures sportives d'intérêt régional

Le soutien au développement des infrastructures sportives de proximité par les communes.

Développement durable :

Elaborer puis négocier avec l'Union Européenne un plan de développement spécifique pour l'utilisation et la gestion durable de la bio diversité de la seule forêt amazonienne de l'Union Européenne

Prévoir les besoins à moyen, long terme afin d'anticiper les actions à mettre en place

Création d'une agence d'observation d'évaluation et de prospective économique et sociale.



Proposition de gouvernance de la nouvelle collectivité :

Evaluation des synergies à trouver dans la réunion des compétences des deux assemblées
Stratégie d'emploi des Rmistes dans les dispositifs d'insertion par l'économique et les stratégies mises en place dans les filières économiques et sociales.

Favoriser le développement endogène en stimulant la production locale :

Nécessité de sortir du Marché Unique Antilles Guyane pour améliorer notre compétitivité face aux Antilles (demande de modification du décret 2004-1550 du 30/12/2004)

Travailler en partenariat avec le futur commissaire au développement qui sera mis en place en avril 2010 et recherches de solutions économiques interrégionales pour une meilleure efficacité locale.

Engager des opérations partenariales avec l'Etat :

Lancement avec l'Etat d'une étude d'impact globale de la desserte routière et mise en œuvre des décisions en vu de la densification du réseau routier pour désengorger l'accès aux centres économiques et commerciaux, du littoral et de l'intérieur.

Création d'une voie périphérique de dégagement pour relier le carrefour Leblond au quartier du Larivot

Doublement de la RN1 (Balata - Rochambeau)

Réfection de la piste Papaïchton-Maripasoula

Réalisation de la Route Apatou-Papaïchton

Accompagner la création d'un CHU hautement spécialisé en Guyane avec un plateau technique adapté ; ouverture des discussions avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Ministère de la Santé

Accompagner le projet d'intérêt national « Guyane base avancée des futurs évènements sportifs mondiaux au Brésil »

Réunion/Concertation avec les principaux organismes professionnels de chaque filière :

Au vu des différents bilans et diagnostics des filières, des réunions de concertation permettront de mettre en place ou de compléter des plans d'action avec pour objectifs de faire le point sur :

- les actions en cours de réalisation
- les actions programmées
- les nouvelles actions à mettre en œuvre à très court terme et à moyen terme.

Les objectifs sont de :

Détecter les forces et les faiblesses de la filière

Détecter les niches d'emplois à court, moyen et long terme,

Détecter les besoins de formations,

Evaluer le coût du soutien aux filières et celui des dispositifs à restructurer et à créer,

Conclure des contrats d'objectif avec les organismes représentatifs des filières et toutes les entreprises aidées,

Mettre en place, coordonner ou réorganiser :

Les dispositifs permettant de régulariser la situation du secteur informel dans la filière

Les dispositifs de formation : il convient notamment de redonner confiance au monde de la formation professionnelle, secteur incontournable dans la stratégie de valorisation des compétences à mettre à disposition du secteur économique et social.

Les dispositifs d'appui et d'accompagnement des filières (suivi des entreprises, recueil d'informations...), des stratégies de renforcements, de modernisation et de réorientations pour accroître leurs capacités de développement et de création d'emplois.

Les dispositifs d'accompagnement à l'export (aides aux transports, à la conquête de marchés extérieurs...)

Les dispositifs de conquête du marché local (organisation de la commercialisation de la production agricole, élimination de la concurrence du secteur informel...)

Les dispositifs d'évaluation des stratégies adoptées

Négocier les dispositifs d'aides nécessaires au développement des filières dans le cadre des futurs contrats de projets avec l'Etat et des Programmes Opérationnels 2014-2020 avec l'Union Européenne.

Contribuer à l'augmentation du pouvoir d'achat des Guyanais et des emplois par :

L'optimisation du système de transport collectif sur tout le territoire à des prix compatibles avec les possibilités des familles (Le cas échéant, éventuelle intégration du transport de voyageurs au transport scolaire...),

Un partenariat étroit avec l'Etat pour la mise en place de la continuité territoriale intérieure annoncée par le Président de la République

L'étude de la baisse de la pression fiscale locale directe (Taxe d'habitation et foncier bâti...) qui touche les seuls contribuables recensés par une meilleure dynamisation de la fiscalité indirecte qui touche l'ensemble des personnes vivant dans le département ; (Par exemple, l'installation d'artisans dans le secteur aurifère permet d'offrir des emplois, de lutter contre l'orpaillage clandestin et d'augmenter la consommation de carburant ce qui pourrait permettre de réduire le taux de la taxe au profit de tous les Guyanais)

La relance du secteur du BTP par la construction annuelle de 800 logements sociaux supplémentaires pour rattraper les retards et déficits en logements.

UN CONTRAT POUR LE CHANGEMENT

Le changement, c'est maintenant !



P E R M A N E N C E

13, rue des 14 et 22 juin 1962 - CAYENNE

Tél./fax : 05 94 30 52 03 - Mobile : 06 94 01 63 72

Site : www.guyane73.fr

Guyane73

VOTEZ pour la liste conduite par

Rodolphe ALEXANDRE

Guyane73



LA GAUCHE
MODERNE

progresistes.fr

le nouveau centre

UMP



Parti Radical
Gauche radicale



Parti Démocrate



C.M.V.

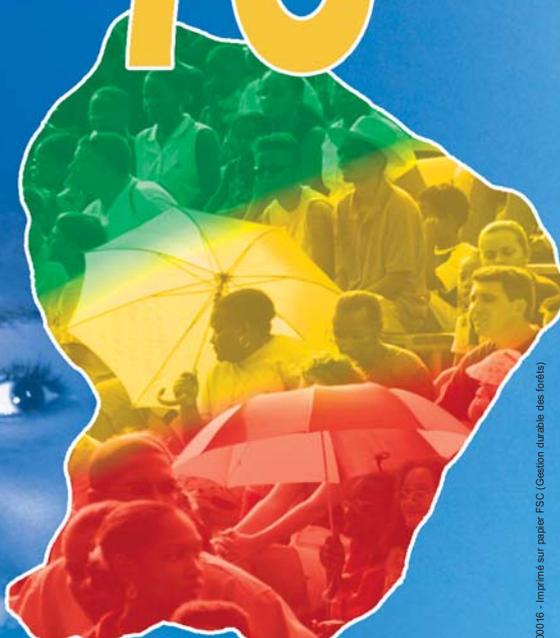
Le 14 mars 2010 doit marquer une date historique par le choix qui sera fait d'un changement progressif et raisonné. Il ouvrira la voie à une organisation politique et administrative nouvelle reposant sur la responsabilité de chaque citoyen, pour une Guyane fière de son identité et des ses diversités et prête à affronter les défis d'un monde globalisé.

Le chemin quoique difficile, est à la mesure de nos capacités, il doit nous conduire à affronter le destin que nous apporte l'histoire. Ce chemin est semé d'embûches, parmi elles, celles qui dépendent de nous et qu'il nous appartient d'affronter avec détermination pour faire émerger une nouvelle manière de faire la politique au service de l'intérêt général.

Ceux qui entendent transformer la Guyane, les autres qui souhaitent la soumettre à un nouveau modèle, de nouvelles règles, à tous, il convient de rappeler la valeur de la modestie. L'importance des enjeux doit nous conduire à nous parler, à nous écouter, à nous rassembler malgré nos divergences et nos différences, qui restent négligeables, plutôt qu'à nous diviser, pour le bien commun de la Guyane.

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 14 & 21 MARS 2010

Guyane 73



Les 14 et 21 mars

VOTEZ et faites **VOTER** pour la liste conduite par

Rodolphe ALEXANDRE

Guyane 73



progressistes.fr

le nouveau centre



SOUTIEN MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE